

#19  
novembre  
2009

Communauté de Communes du Créonnais

Communes de Baron, Blésignac, Créon, Croignon, Cursan, Haux, La Sauve-Majeure, Le Pout, Lignan de Bordeaux, Loupes, Madirac, Sadirac, Saint-Genès-de-Lombaud et Saint-Léon.

le Mag



# Gironde Numérique Objectif : le haut débit pour tous !

Dossier ••• p5-6

[www.cc-creonnais.fr](http://www.cc-creonnais.fr) ••• p7



## Le projet communautaire s'affirme !

Le bilan 2008-2009 de la Communauté de Communes est globalement encourageant. La rationalisation des moyens humains et matériels, le remodelage de l'organisation interne et l'efficacité des commissions de travail nous ont permis d'optimiser nos actions, de porter et de rendre lisibles nos projets. Nous avons su coordonner notre réseau de partenaires tout en préservant l'importance de la réalité communale.

L'esprit communautaire se renforce autour de valeurs communes, la solidarité, la confiance, l'efficacité, mais aussi autour de projets communs en matière de communication, de développement économique durable, de services à la population.

Plus riches de nos diversités dans le respect de l'identité de chaque commune, nous aurons besoin de toute notre énergie dans un contexte très incertain. La configuration actuelle de la Communauté de Communes me semble être un rempart vis-à-vis des écueils en perspective. En effet, le projet de réforme des collectivités territoriales, la création d'une métropole bordelaise et la suppression de la taxe professionnelle risquent de remettre en question notre équilibre, politique et financier notamment, dans les mois qui viennent. En 2010, rigueur et vigilance sont plus que jamais d'actualité.

**Bernard LE GOREC**  
Président de la Communauté de Communes du Créonnais

## Réforme des collectivités : la Communauté de Communes prend position

**Au cœur de l'actualité, le projet de réforme des collectivités territoriales, la création d'une métropole bordelaise et la suppression de la taxe professionnelle inquiètent les Communautés de Communes.**

A l'unanimité, le conseil communautaire du Créonnais a fait part de sa solidarité avec ceux qui s'opposent à l'extension d'une métropole bordelaise qui cumulerait les pouvoirs de la CUB et ceux du département.

Comme beaucoup d'autres intercommunalités limitrophes de la CUB, celle du Créonnais souhaite, avant tout, maintenir son équilibre géographique et un lien de proximité avec les habitants de son territoire.

Pour ce qui est de l'élection de conseillers territoriaux en substitution des conseillers régionaux et généraux, le conseil communautaire a fait part de son inquiétude quant à la réduction du nombre d'élus qui éloignera un peu plus le pouvoir des citoyens. Il regrette, enfin, que les Français ne soient pas consultés par référendum sur une réforme qui remet en cause les fondements de la République.

## Logement d'urgence : des solutions sur le territoire

**Une famille sinistrée, suite à une inondation ou à un incendie ?**

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) peut désormais apporter une solution immédiate à tout besoin d'un hébergement d'urgence.

Le dispositif est opérationnel et s'étoffe afin de pouvoir répondre à toute sollicitation, quelle que soit la période de l'année.

Ainsi, le 9 octobre dernier, le camping Bel-Air de Sadirac et l'hôtel Akena de Créon ont signé une convention avec le président de la Communauté de Communes, Bernard Le Gorec, et se sont réciproquement engagés, le premier pour la mise à disposition d'un bungalow, le second pour 3 chambres sur des périodes n'excédant pas un mois et dans la limite des disponibilités.

Le CIAS fera l'avance financière et la répercutera au CCAS de la commune concernée, laquelle prendra en charge les modalités de recouvrement.



Octobre 2009 : signature convention logement d'urgence avec le camping Bel Air de Sadirac



Octobre 2009 : signature convention logement d'urgence hôtel Akena de Créon

« Cette action, commente Dany Crépeux, vice-présidente en charge du dossier, est l'aboutissement d'une longue réflexion dont nous voulions qu'elle soit efficace. Elle témoigne aussi d'un premier exemple de coopération entre le monde économique et l'acteur institutionnel de proximité que constitue la collectivité Communauté de Communes. »

**Contact : Christelle Dubos,  
05 57 34 27 97**



## Signature prochaine d'un nouveau contrat Enfance/Jeunesse

Crèches, centres de loisirs, relais assistantes maternelles ou ludothèques sont largement co-financés par la CAF sur les bases d'un contrat, le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Il s'agit d'un contrat obligatoire passé pour 4 ans, entre la CAF/MSA et les collectivités pour fixer des objectifs et les termes du cofinancement d'actions en faveur des 0-18 ans.

Il répond prioritairement à deux objectifs :

- **favoriser le développement** et optimiser l'offre d'accueil par un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, un encadrement de qualité, une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions et une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes.
- **contribuer à l'épanouissement** des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société.

Le dernier contrat signé entre la CAF et la Communauté de Communes arrive à son terme à la fin de l'année. Un nouveau contrat sera signé début 2010.

---

## Les bibliothèques en réseau

Après le festival «Contes en Créonnais», l'opération Abécédaire organisée par la Bibliothèque Départemental de Prêt de Gironde, a transformé la Communauté de Communes du Créonnais en un vaste terrain de jeu de pistes pour retrouver 14 lettres en passant dans toutes les communes.

Les gagnants de cette chasse au mot seront désignés lors de la journée de clôture de l'opération, le **21 novembre, à 16h**, au centre culturel de Créon. Une opération parfaitement orchestrée par les 6 bibliothèques du territoire dont c'est le premier grand projet en réseau !

Le partenariat pourrait se renforcer encore : « *une étude est en cours sur la faisabilité d'un réseau de lecture publique en Créonnais* », précise Nathalie Aubin, élue communautaire en charge du dossier. *Elle devrait nous aider à mieux structurer le réseau en mutualisant les moyens.* »



## Une taxe de séjour pour les touristes

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, via une taxe de séjour qu'ils paient à leur hébergeur (hôtel, gîte, chambre d'hôtes, campings, etc.), les touristes contribuent au développement de notre territoire.

Instaurée en Entre-deux-Mers via l'ensemble des Communautés de Communes dont celle du Créonnais, la taxe, par nuitée (entre 0,20 centimes d'€ pour un camping et 1,10€ pour un 4\*), sera entièrement affectée à des dépenses destinées à favoriser la fréquentation et l'accueil des personnes venant découvrir notre terroir (recettes estimées à 25 000 €).

« *Depuis plusieurs années, souligne Bernard Le Gorec, notre territoire s'est doté d'une image touristique que nous souhaitons renforcer grâce à cette prestation financière. Pour que le Créonnais devienne une destination touristique connue et reconnue dans le respect des actions de protection et de gestion raisonnée de notre patrimoine bâti et naturel.* »



A l'occasion de la mise en place de la ludothèque itinérante en milieu rural, Kaléidoscope Ludothèque va recevoir un diplôme «Initiatives solidaires et création d'emplois» **samedi 21 novembre 2009 à 11h30** dans les locaux de la Ludothèque en présence de Madame Claire Jodet, Délégation Aquitaine de la Fondation de France.

**Contact : Kaléidoscope, Place Waldeck-Rousseau, 33670 Créon. Tél. 05 56 23 33 56**  
[ludo.kaleidoscope@orange.fr](mailto:ludo.kaleidoscope@orange.fr)

## Les citoyens au cœur de l'Agenda 21

**Avec le soutien financier du Conseil Général, la Communauté de Communes du Créonnais participe, depuis mai 2009, à l'aventure collective des « Agenda 21 locaux en Gironde ».**

En partenariat avec le Conseil Général, la Région Aquitaine et d'autres collectivités girondines, la Communauté de Communes participe à des ateliers thématiques et transversaux et vient d'adhérer au « réseau girondin » qui met en lien les collectivités avec des personnes « ressources » susceptibles de les aider dans le montage et le déroulement de leur projet.

L'équipe communautaire souhaite mettre en œuvre, à l'échelle du territoire, une politique de développement durable adaptée aux besoins locaux et déclinée en actions concrètes. **Un comité d'appui rassemblant tous les acteurs, habitants, élus et techniciens du Créonnais, sera prochainement constitué. Un appel à la participation va être lancé.**

Par ailleurs, la Communauté de Communes s'engage aux côtés des communes du territoire afin qu'elles déploient leurs propres actions. Cette démarche de partenariat essentielle pour mutualiser les moyens au service des habitants est menée également avec le Pays Cœur Entre deux Mers et d'autres collectivités.

## Le Pays soutient le développement économique durable



Une enveloppe de 1.400.000 euros a été attribuée pour une durée de 6 ans au Pays Cœur Entre-deux-Mers dans le cadre du Programme Européen Leader. L'objectif de ce programme est de soutenir financièrement tous les porteurs de projets publics et/ou privés souhaitant promouvoir des projets économiques, touristiques, agricoles, solidaires sur la thématique : « Diversifier l'activité économique locale de façon durable ».

En savoir plus : [www.coeurentre2mers.com](http://www.coeurentre2mers.com)

Céline Lalande : 05 56 23 95 17 – [clalande@coeurentre2mers.com](mailto:clalande@coeurentre2mers.com)

### Besoin de conseils pour faire des économies d'eau ou d'énergie ?

Sur une proposition de la commission Développement durable du Pays Cœur-Entre-Deux-Mers, la Communauté de Communes du Créonnais participe, en novembre, à une opération expérimentale : la mise en place d'un service d'information baptisé Espace Infos Eau Energie et ayant pour vocation le conseil aux particuliers sur les gestes et le matériel permettant de faire des économies d'eau et d'énergie. Comment installer un récupérateur d'eau pluviale ? Le solaire est-il adapté dans ma maison ? Puis-je bénéficier d'un crédit d'impôts ? Des réponses à toutes vos questions !

**Réunion publique : jeudi 5 novembre, à 18h30, salle de Lorient à Sadirac**

**Informations et conseils : mardi 10 novembre, de 15h à 18h à Haux.**

**Pour plus d'information, contactez Jeanne Etcheverry au siège de la Communauté de Communes**  
Tél : 05 57 34 57 03.

## « L'intercommunalité a ramené la vie à Madirac »



**Michèle Boutant,**  
Maire de Madirac

**Avec à peine 200 habitants, Madirac est la plus petite des communes du territoire. L'une de celles qui a bénéficié à plein de l'effet Communauté de Communes. Elle accueille, aujourd'hui, la crèche, l'une des structures intercommunales les plus fréquentées. Interview de son maire, Michèle Boutant.**

### Pouvez-vous nous présenter votre commune ?

En 1970, la commune comptait 75 habitants... Nous n'avons pas d'entreprises, pas de cimetière ni d'église. Très abîmée, elle a été démolie et les pierres vendues pour rénover l'église de Saint-Caprais. En 1999, tous les bâtiments communaux ont brûlé dans un incendie criminel... Aujourd'hui, tous ces bâtiments sont neufs : la mairie, la salle polyvalente, le parking et surtout l'école à laquelle nous consacrons l'essentiel de notre budget. Pour le reste, nous vivons bien à Madirac. Le cadre est boisé et les paysages champêtres traversés de nombreux chemins de randonnée sont magnifiques.

### Quel impact a eu la création de la Communauté de Communes sur votre commune ?

D'abord, la création des services que nous n'aurions jamais pu mettre en place notamment pour les familles qui ont accès au centre de loisirs et à la crèche. Appartenant à un RPI avec Haux et Saint-Genès, nous avons aussi pu maintenir une classe de CP à l'école. Avec les enfants, l'intercommunalité a ramené la vie dans la commune ! Et les services s'élargissent, aujourd'hui, à d'autres populations comme le portage de repas à domicile pour les personnes âgées qui devrait être organisé très prochainement. Ensuite, la Communauté de Communes nous a permis d'avoir accès à une offre de loisirs variée et aux activités proposées par le monde associatif.

### Des projets pour Madirac ?

La commune devrait évoluer dans les années qui viennent. De gros propriétaires terriens cherchent à vendre des terrains à bâtir. Certes, de nouveaux habitants sont un gage de dynamisme pour la commune, mais nous souhaiterions lui conserver son caractère rural. Je vais m'engager sur l'élaboration d'un PLU simplifié pour que la municipalité puisse garder la maîtrise d'un développement harmonieux. Mais tous nos projets resteront suspendus aux capacités de co-financement du Conseil Général. Si son aide venait à diminuer, notre avenir serait beaucoup plus incertain.

### Zoom sur la crèche de Madirac

Construite en 2003 sur l'axe stratégique Camblanes-Créon, cette structure intercommunale accueille une vingtaine d'enfants et est animée par une équipe de 9 personnes. Pour favoriser les activités, la Communauté de Communes a mis à sa disposition un mini-bus. « Nous allons très régulièrement à la médiathèque, à la ludothèque ou à la découverte des environs (visite chez les pompiers, chez un éleveur de chèvres, etc.), souligne Véronique Arriau, la directrice de la crèche. A l'inverse, nous mesurons pleinement l'avantage de la campagne puisque nous avons un potager. Herbes aromatiques, fraises, framboises, rhubarbe, nous dégustons toutes nos plantations. »



# Gironde Numérique

## Objectif : le haut débit pour tous !

D'ici 15 mois, tous les habitants de la Communauté de Communes du Créonnais auront la possibilité de surfer sur l'Internet haut débit !

Le projet Gironde numérique entre dans sa phase concrète: France Telecom Orange a été désigné comme maître d'ouvrage d'un projet qui sera opérationnel fin 2011.

Testez l'éligibilité de votre ligne à l'ADSL à partir de votre numéro de téléphone sur [www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)  
Résultat immédiat.  
Vous pouvez aussi obtenir les infos techniques de votre ligne téléphonique : la longueur et le taux d'affaiblissement.

### Le Créonnais numérique en quelques chiffres

#### A ce jour :

- 6162 lignes référencées
- 106 non éligibles à l'ADSL 512 Mb/s (101 pour Haux et Loupes et 5 lignes non éligibles sur Saint-Léon, La Sauve Majeure et Blésignac)

#### Demain :

- Plus de 100 lignes raccordées en ADSL 512 Mb/s d'ici Octobre 2010
- 92% de couverture ADSL 2Mb/s pour Haux et Loupes
- Complétude des lignes par technologie satellitaire offrant jusqu'à 2Mb/s

### Qu'est-ce que Gironde Numérique ?

En 2006, le Conseil Général de la Gironde fait le constat suivant : de nombreuses zones, pour la plupart rurales, n'ont pas la possibilité d'obtenir le haut débit, une situation qui entraîne une véritable « fracture numérique » et qui risque, à terme, d'avoir des conséquences graves pour les communes : frein à l'installation de nouvelles entreprises, manque d'attractivité des territoires, etc.

Fort de ce constat, le Conseil Général de la Gironde a donc créé le syndicat Gironde Numérique, regroupant 45 des 46 communautés de communes et agglomérations de la Gironde, et la Communauté Urbaine de Bordeaux. Un regroupement qui présente l'avantage d'éviter le morcellement des initiatives publiques en matière d'infrastructures haut débit, de permettre d'atteindre la taille critique nécessaire à la viabilité du projet et de mutualiser les infrastructures réalisées.

**Son but ? Gironde Numérique se donne pour mission la couverture des zones blanches, l'amélioration des débits en zones grises, et partout,**

le développement économique local, le soutien des collectivités et l'anticipation des besoins futurs en préparant l'arrivée du très haut débit avec la fibre optique.

### Le haut débit, c'est pour quand ?

Les travaux de couverture des zones blanches seront achevés fin 2010 et l'ensemble du réseau qui relie notamment les hôpitaux, les collèges et lycées et certaines zones d'activités sera terminé fin 2011.

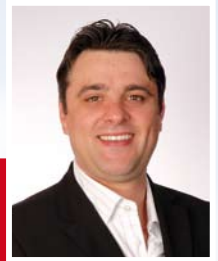
Cette couverture de 2 Mb/s s'appuiera sur la construction d'un réseau de fibres optiques long de 1 060 Km. Pour les lignes les plus difficiles, la couverture 2 Mb/s nécessitera l'emploi de kits satellitaires (aide de subvention d'un montant de 200 €).

A l'issue d'un appel d'offres, France Telecom Orange a été choisie pour la conception, la réalisation, la maintenance et l'exploitation de ce réseau. Mais chaque utilisateur restera libre du choix de son opérateur puisque le réseau sera ouvert à tous les fournisseurs d'accès.

D'ici 15 mois, 99,6 % des foyers girondins auront accès au haut débit.

# Questions à Nicolas Tarbes,

## vice-président en charge de la Communication et des Nouvelles Technologies, délégué à Gironde numérique



### Pourquoi la Communauté de Communes a-t-elle adhéré au syndicat Gironde numérique ?

En 2007, nous avons mené une étude globale sur le territoire pour dresser un état des lieux en matière de services, de développement, économique, de tourisme, mais aussi en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication. Celle-ci a fait apparaître certaines « zones blanches\* » et des zones grises sur le territoire. Pour éviter la fracture numérique et répondre à l'aspiration légitime des citoyens à accéder au haut débit, l'adhésion à Gironde numérique et la mutualisation des moyens et des coûts qu'elle suppose, était la meilleure façon pour nous de pouvoir financer un tel projet.

### Comment la Communauté de Communes est-elle associée au projet ?

Le conseil syndical, composé d'un représentant par collectivité, se réunit plusieurs fois par an pour faire le point sur l'avancement du projet. En tant que représentant de la Communauté de Communes du Créonnais, j'ai pu suivre l'avancement des négociations, du choix final de l'opérateur, France Telecom Orange et sa filiale à 100 %, Gironde haut débit, qui sera le maître d'ouvrage du syndicat Gironde numérique.

### Combien cela coûte-t-il ?

Sur le département, le coût global du projet Gironde numérique s'élève à 53,4 millions d'euros sur 20 ans. Chaque collectivité adhérente paie une quote-part, soit 30 000 € pour notre Communauté de Communes, une somme dont nous nous acquitterons sur deux exercices.

### Concrètement, qu'est-ce que cela va changer ?

Au final, ce déploiement permettra (en prévisionnel) le raccordement ADSL 512 Mb/s de plus de 100 lignes sur notre Communauté de Communes, d'ici octobre 2010. Les détenteurs de lignes résiduelles se verront proposer des moyens alternatifs de connexion comme

les kits satellitaires, subventionnés par le syndicat Gironde numérique à hauteur de 200 €.

Si on prend l'exemple de deux communes les plus concernées : sur Haux, non seulement, toutes les lignes seront éligibles à l'ADSL 512 Mb/s mais le taux de couverture à 2 Mbits passera de 3 % à 92 % ! Même effet sur Loupes, avec une seule ligne non éligible à l'ADSL 512 qui pourra faire l'objet d'une solution

*C'est bien l'effet escompté : élimination des zones blanches (non ADSL) et diminution par le tissage des zones grises (- 2 Mb/s).*

satellitaire et un taux de couverture à 2 Mbits qui passera de 14 % à 91,7% !

C'est bien l'effet escompté : élimination des zones blanches (non ADSL) et diminution par le tissage des zones grises (- 2 Mb/s).

Il est important de préciser également qu'un réseau de collecte de fibre optique est prévu, le long de la RD14, avec un point de chute

centrale sur Créon qui permettra dès janvier 2011, d'apporter le très haut débit notamment au collège et aux espaces publics du Créonnais, situés à moins de 50 mètres, comme la MDSI.

Des résultats concrets, une parfaite visibilité pour la Communauté de Communes et un support du syndicat pour traiter les cas isolés, les plus difficiles.

### Petit lexique

- **Haut-débit** : la connexion «haut débit» c'est de l'Internet «rapide». Elle est désormais essentielle pour naviguer sur Internet de façon fluide ou télécharger des documents. De plus, de nouveaux services deviennent accessibles grâce au haut débit, comme la téléphonie ou la télévision...

- **Zone blanche** : un secteur géographique qui n'est pas desservi par un réseau de téléphonie mobile ou Internet. Ce sont le plus souvent, des territoires ruraux, sur lesquels les opérateurs n'ont pas d'intérêt financier à investir.

- **NRAZO** : solution technique filaire consistant à créer un nouveau noeud de raccordement d'abonnés (NRA) couvrant intégralement ou partiellement une zone d'ombre, blanche (ZO). L'objectif est de rendre éligible des lignes téléphoniques sur lesquelles l'ADSL n'était pas disponible (affaiblissement supérieur à 78dB).

### Déploiement prévisionnel des NRAZO pour ouvertures commerciales\*

- **HAUX** : deux déploiements sont prévus  
Un premier sur le centre de Haux - juillet 2010  
Un second desservi par le NRAZO de Tabanac en octobre 2010 pour les lieux dit «le Gravat» et «Fayard».
- **LOUPES** : desservi par le NRAZO de Bonnetan - juillet 2010
- **BLÉSIGNAC** : desservi par le NRAZO de Faleyras - juin 2010
- **LA SAUVE MAJEURE** : desservi par le NRAZO de Capian - février 2010

\*dates prévisionnelles qui peuvent être modifiés, en fonction des contraintes de terrain.

### A Haux, les travaux démarrent dès février 2010 !

La première sur le territoire, la mairie de Haux vient de recevoir une demande d'autorisation de Gironde haut débit pour la réalisation d'un ouvrage. Entre le 15 février et le 15 avril 2010, route du Grand Chemin sur la placette en face de la mairie, une armoire électrique ADSL Bi-dslam, deux coffrets EDF et quelques câbles seront installés pour le passage du haut débit vers les habitants de la commune jusque-là bien mal desservis. Viendra ensuite le plan de déploiement, la commune de Loupes qui accèdera au haut débit depuis Fargues St-Hilaire via Bonnetan.



Implantation en centre bourg d'une armoire électrique ADSL Bi-dslam

Plus d'infos ?  
www.girondenumerique.fr  
Contact : 05 56 99 66 04  
accueil@girondenumerique.fr

# EVENEMENT

**www.cc-creonnais.fr**  
un réseau pour mettre  
en lien acteurs et usagers !

Véritable plateforme d'accès à tous les services et à tous les interlocuteurs de l'intercommunalité, le portail Internet intercommunal sera mis en ligne d'ici la fin de l'année.

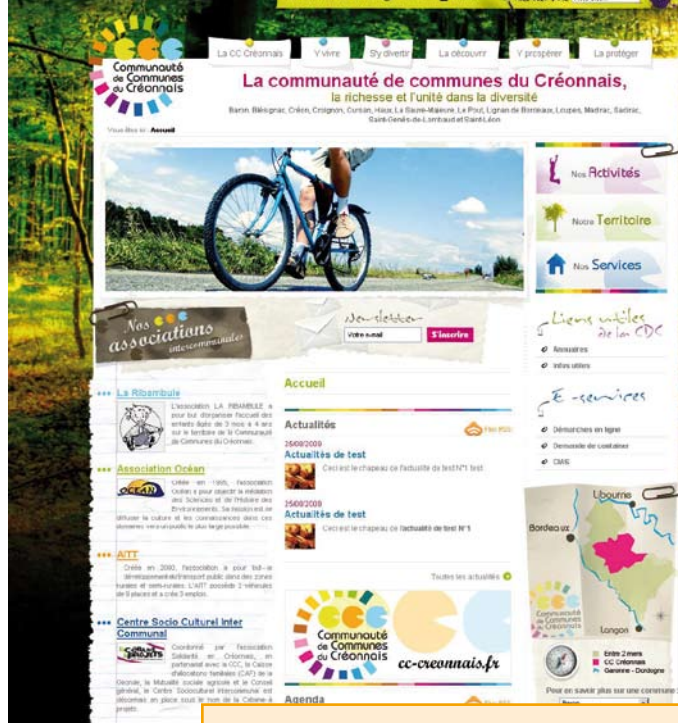
L'étude globale, réalisée en 2007 et portant sur le développement durable du territoire communautaire, a mis au jour certaines lacunes, telles que la nécessité impérieuse d'avoir un site propre à la Communauté de Communes ou encore l'insuffisance de l'offre Internet dans certaines communes. Au vu de l'abondance des informations à partager, la Communauté de Communes a mis en œuvre un plan de communication, englobant, dans un premier temps, une nouvelle charte graphique, un nouveau logo, le relookage du magazine, etc....

«Le site, ou plutôt le portail intercommunal, représente la seconde partie de notre plan de communication, explique Nicolas Tarbes, vice-président en charge de la Communication et des Nouvelles Technologies. Grâce à lui,

nous allons pouvoir mettre en lien et en réseau tous les acteurs du territoire, y compris, bien sûr, les habitants. A terme, communes et associations pourront concevoir leur propre site en cohérence avec les autres et partager en temps réel leurs informations via le réseau commun. »

Si la partie « technique » a été élaborée par un prestataire professionnel, le contenu et la forme du portail ont été entièrement conçus en concertation avec tous les partenaires concernés notamment les associations d'intérêt communautaire.

Le portail prend vie peu à peu : reste, aujourd'hui, à finaliser certains contenus, à suivre les formations proposées par le prestataire. La mise en ligne est imminente !



**www.cc-creonnais.fr**

5 chapitres pour accéder à la Communauté de Communes :

**Y VIVRE, S'Y DIVERTIR,  
Y PROSPÉRER, LA DÉCOUVRIR,  
LA PROTÉGER,**

mais aussi :

- les actualités de la Communauté de Communes
- un annuaire et des liens directs avec les structures (mairies, crèches, associations, entreprises, etc.)
- l'agenda intercommunal
- les comptes-rendus des conseils communautaires
- un extranet pour les élus
- à terme : un module "co-voiturage", un module "marchés publics"

## Télé canal Créonnais, la web télé citoyenne du territoire



Pour tous et par tous, Télé Canal Créonnais met ses images en ligne depuis un an. Reportages, interviews et même fictions, la petite lucarne sur la vie locale est ouverte à toutes les propositions et à tous les citoyens.

Née et installée à Créon mais rayonnant sur tout le territoire de la Communauté de Communes, Télé Canal Créonnais est une initiative originale dans le paysage audiovisuel. Convaincue de la richesse des informations locales et du pouvoir de l'image, une association s'est donné les moyens de faire vivre une télévision créonnaise sur Internet. Soutenue par la municipalité de Créon qui a prêté le local et mis un technicien, Hervé Vergne, à disposition, « cette association est d'abord une association de citoyens, souligne son président, Pierre

Lascourrèges. Elle est ouverte à tous sans aucune distinction. Que l'on soit un pro de la vidéo ou pas. En effet, l'association assure la formation au tournage, au montage, à l'écriture du scénario, si besoin. »

Car, ici, en adhérant, on devient web-reporter. L'association compte aujourd'hui une dizaine d'adhérents actifs et cherche à multiplier les regards sur le territoire.

Que tous ceux qui veulent proposer des images (les fictions, les films d'animation ou les vidéos musicales sont les bienvenues) ou réaliser un sujet (ballade, présentation d'une fête ou d'une association, installation d'entreprise, etc.) se fassent connaître! Télé Canal Créonnais aimerait bien aussi avoir un correspondant local dans chaque commune. Avis aux amateurs !

### Votre avis nous intéresse !

Aujourd'hui, après un an d'activité, Télé canal Créonnais cherche à mieux connaître ses spectateurs : «**Nous savons que les programmes sont regardés mais nous ne savons pas par qui et comment. Nous aimerions que nos spectateurs nous fassent part de leurs difficultés techniques à télécharger les reportages, par exemple. Sur le fond, nous souhaiterions avoir leur avis sur nos diffusions et sur ce qui les intéresse.**»

Une enquête de satisfaction devrait être lancée dans les prochaines semaines. D'ici là, le **28 novembre**, Télé canal Créonnais organisera une première journée web télé pour partager son expérience avec d'autres télévisions citoyennes.

**www.telecanalcreon.fr**  
**contact@telecanalcreon.fr**



# L'agenda

## BARON

- 18 et 19 décembre : marché de Noël à l'espace Pierre Lhomme

## CRÉON

- 13 novembre, à 21h : soirée cubaine
- 14 novembre, 14h : conférence sur l'histoire du jazz
- 16 novembre de 9h à 17h30 et 17 novembre de 14h à 18h : bourse aux jouets
- 21 novembre : journée du livre clôture de l'événement Abécédaire
- 22 novembre : journée solidarité
- 28 novembre : journée web télé
- 2 décembre : don du sang salle FPC
- 5 décembre : soirée jeunes à la cabane à projets pour les 11-17 ans, sur invitation
- 12 et 13 décembre : marché de Noël
- 18 décembre : soirée ados salle HEC
- 24 décembre : banque alimentaire CCAS
- 31 décembre : réveillon de la St Sylvestre salle GSEC

Réunions des familles ayant un parent atteint de la maladie d'Alzheimer : de 17 à 19h, les **lundis 16 novembre, 14 décembre, 18 janvier** au centre médico-social de Créon.

## CROIGNON

- 14 novembre : Abécédaire exposition ABC USA à la salle des fêtes - point lecture de Croignon - exposition des réalisations scolaires de Camarsac, Croignon et Cursan
- 10h30 : remise de prix du concours de marque-pages
- 14h30 : ateliers d'écriture, de calligraphie, de menuiserie, de broderie
- 16h30 : goûter festif
- 17h : spectacle (Cie Gardel)

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRÉONNAIS

4, Rue Régano - 33670 CRÉON  
HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Tél. 05 57 34 57 00 • Fax 05 57 34 57 09

Courriel : [cc-creonnais@voila.fr](mailto:cc-creonnais@voila.fr) • N°19 NOVEMBRE 2009

Directeur de la publication : Bernard Le Gorec

Rédaction : Comité de rédaction

Photos : Communauté de Communes - Phovoir - Fotolia

Réalisation : 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720 - Tirage : 8000 exemplaires

Magazine imprimé sur papier PEFC, blanchi sans chlore avec encres végétales.  
Ce papier respecte le programme de protection des forêts.



## SADIRAC

- 15 novembre : Exposition sur les Indiens d'Amérique, 10h à 19h, Salle Cabralès
- 17/18/19 novembre : Bourse aux jouets, Salle Cabralès
- 19 novembre : Salon des créateurs Cadeaux A P'Art, Vernissage à 18h30, Hangar 14 à Bordeaux
- 21 novembre : Spectacle Les Sans-additifs - chansons françaises à 21h, Chant Huant
- 21 novembre : Repas dansant organisé par Voix Si Voix La, Salle Cabralès à 20h30
- 26 novembre : Repas annuel réservé aux adhérents du Club de l'Age d'Or, Salle Cabralès
- 27 novembre : Exposition des grès au sel et encres de François Gallissaires, Vernissage à 19h, Maison de la Poterie
- 28 novembre : Théâtre JOB « Le médecin malgré lui » à 20h30, Salle Cabralès
- 28 novembre : Passage et relais chevaux au profit du Téléthon, Maison du Patrimoine
- 4 décembre : Soirée Téléthon à 21h, Salle Cabralès
- 5 décembre : Rallython au profit du Téléthon, de 14h à 17h, Chemin de l'Isle
- 11 décembre : Spectacle de Noël Ecole Pierre Perret, Salle Cabralès
- 18 décembre : Spectacle de Noël Ecole Théodore Monod, Salle Cabralès
- 20 décembre : Délice de Cordes - Duo classique Opus Lacombe, à 16h, Chat Huant

## HAUX

- 20 novembre : loto organisé par le comité des fêtes à 20h30 à la salle communale.
- 31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre le à partir de 21h à la salle communale : inscriptions au 06-12-46-14-89

## LA SAUVE MAJEURE

- 21 novembre : Bourse aux jouets Association les Basiliacs, Salle du Coq Hardy
- 28 novembre : Loto ACCA salle du Coq Hardy
- 9 janvier : Vœux du Maire
- 30 janvier : Loto ARESP salle du Coq Hardy.

## LE POUT

- 19 décembre à 20h : loto de Noël organisé par les Associations Poutaises

## LIGNAN

- 5 et 6 décembre : Téléthon
- 13 décembre, 12h, repas de l'ACCA (17€)- Inscriptions avant le 6 décembre au 05 56 21 96 16

## LOUPES

- vendredis 13 et 27 novembre, 11 décembre à 21h : concours de belote, à la salle polyvalente

## MADIRAC

- 12 décembre à 16h : fête de Noël



## SAINT-GENES DE LOMBAUD

- 14 novembre : Bourse aux vêtements et jouets 10h/18h, salle polyvalente
- 21 et 22 novembre : Journées photographiques : expo photos à la salle polyvalente :
- 21 décembre : crémaillère Emmaüs, à 18h30 au Bourg

## SAINT-LÉON

- 15 novembre : thé dansant club amitié et bonne humeur St-Léonnais
- 20 novembre : loto communal
- 19 décembre : arbre de Noël et son marché
- 20 décembre : thé dansant club amitié et bonne humeur St-Léonnais
- 31 décembre : réveillon du comité des fêtes de St-Léon